

FICHE - Tisser des partenariats pour monter des projets d'action culturelle en lien avec la langue française

Les conseils et suggestions relevés ici sont issus des échanges de la **journée de formation professionnelle** qui s'est tenue à **Toulouse le 23 mai 2016**. Cette journée était **organisée par la Caravane des dix mots en partenariat avec le Centre de création du 19**, structure porteuse de la Caravane des dix mots en Occitanie, et **la médiathèque José Cabanis**.

Avec le soutien de la Délégalion générale à la langue française et aux langues de France du Ministère de la Culture et de la Communication.

L'objectif était de dégager les outils et bonnes pratiques qui permettent de faciliter la mise en place de partenariats dans les projets d'action culturelle au service de la maîtrise du français et de l'inclusion sociale.

La langue est un outil d'expression et de communication partagé, un bien commun immatériel dont la maîtrise conditionne l'effectivité des droits, l'accès à l'emploi ou encore l'exercice de la citoyenneté.

L'action culturelle au service de la maîtrise du français participe à réduire les inégalités dans la maîtrise de la langue et à déconstruire les stigmates associés aux différentes pratiques langagières. Elle propose un détour artistique pour permettre aux **personnes en insécurité linguistique de décomplexer leur approche de la langue française** ; or l'appropriation de la langue est une clé d'entrée dans le corps social. L'articulation entre apprentissage de la langue et les enjeux de cohésion sociale ne peut être pensée de manière segmentée. Elle réunit les acteurs du **champ éducatif**, du **champ culturel** et du **champ social**. Agir contre l'illettrisme, contre le décrochage scolaire ou pour l'accès de tous à l'expression ou à l'éducation suppose ainsi une coopération entre différents types d'acteurs.

POURQUOI TRAVAILLER ENSEMBLE ?

L'indispensable maîtrise de la langue

La langue est au fondement même de notre identité d'être humain : c'est un bien commun culturel inaliénable. La compétence linguistique nous permet à la fois de communiquer et de nous exprimer. Sa maîtrise, orale et écrite, est donc essentielle dans **nos rapports sociaux et pour notre développement personnel**. L'écriture et la lecture font partie des compétences de base indispensables à la vie de tous les jours. Dans une société où l'écrit domine, notamment dans l'espace numérique, un décrochage de ces compétences engendre des difficultés à trouver un emploi ou à évoluer dans sa profession, à effectuer des démarches administratives, à accéder à la formation, etc. Or, l'illettrisme concerne 7% de la population de France, soit 2 500 000 personnes qui ont été scolarisées en France mais qui connaissent d'importantes difficultés avec l'écrit.

La maîtrise de la langue par tous les citoyens est également un **enjeu pour l'ensemble de la société** : pour réaliser une véritable démocratie dans laquelle tous les citoyens puissent participer au débat public et à la vie culturelle, associative, politique, de l'endroit où ils vivent.

« Tout seul on va plus vite,
mais ensemble on va plus loin. »
Proverbe africain



intervenants et organisateurs de la journée

Action culturelle et appropriation de la langue

Au-delà de la stricte compétence, maîtriser la langue française c'est pouvoir se l'approprier, s'exprimer en français, participer à la vitalité de cette langue qui appartient à chacun de ses locuteurs. Il s'agit de comprendre au lieu de déchiffrer, de s'exprimer au lieu d'inscrire, de rédiger au lieu de transcrire.

Les mots offrent des espaces de liberté et de créativité ; et le détour par l'art et l'expression artistique permet de s'approprier cet espace de liberté. Comme l'a écrit Marie-Christine Bordeaux dans les actes de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme en 2006 (en ligne [ici](#)) : « *si l'action culturelle n'a pas d'impact direct sur l'apprentissage, elle crée un environnement favorable à la motivation et à l'appropriation* ». L'action culturelle propose un autre modèle d'apprentissage qui s'appuie sur le **potentiel de chacun** et lui donne la possibilité d'être acteur, dans la **création et la production**. Ainsi, la culture opère un décentrement fondamental : de la difficulté vécue par la personne face à l'apprentissage vers sa capacité à s'exprimer, à participer. Ce faisant, l'action culturelle permet de **décomplexer l'usage de la langue**, elle opère le déclic nécessaire pour s'approprier l'apprentissage en affirmant que nous sommes tous des sujets de culture, en valorisant les patrimoines culturels et linguistiques de chacun.

Dans ces projets d'action culturelle, **le processus l'emporte sur le résultat**. Le « processus » de création est au cœur de la démarche, même si le « résultat », la restitution publique ou l'exposition par exemple, peut conforter cette prise de confiance en partageant l'expression aboutie. L'action artistique permet de faire l'expérience du dépassement, d'être exigeant et rigoureux.

Ainsi, les ateliers artistiques avec des apprenants allophones n'ont pas nécessairement d'impacts directs sur l'acquisition de compétences linguistiques et les projets d'action artistique qui s'inscrivent dans la lutte contre l'illettrisme ne permettent pas spécifiquement l'acquisition des savoirs de base. Néanmoins, ils permettent d'agir sur les mécanismes **d'appropriation/réappropriation de la culture**. Les effets que l'on constate généralement suite aux ateliers artistiques à l'intention de personnes en difficulté avec la langue sont les suivants : **revalorisation de l'image de soi, ouverture aux autres, effet d'entraînement vertueux sur l'apprentissage, sentiment plus fort d'appartenance au groupe, diminution du taux d'abandon en cours de formation**. Les pratiques culturelles permettent également d'affirmer sa singularité, de dire son nom, de signer un texte, de le communiquer à d'autres, de participer de manière effective à la vie culturelle.

La coopération au cœur des projets d'action culturelle en lien avec la langue française

La spécificité des projets d'action culturelle pour la maîtrise de la langue repose sur la transversalité des champs et la complexité de ses enjeux ; il faut composer avec des approches contradictoires mais complémentaires.

Plus que beaucoup d'autres projets culturels, **les projets sur la maîtrise de la langue française rassemblent des personnes d'origines professionnelles très différentes** : enseignants du français langue étrangère, artistes, travailleurs sociaux, enseignants, coordinateurs de projets culturels, professionnels de l'insertion et de la formation, institutions publiques, éducation non formelle. Ces projets supposent donc un travail particulier de **dialogue et de compréhension des cultures professionnelles de chacun**.

> Enjeu d'appropriation de la langue comme outil d'expression, et d'effectivité de la citoyenneté et de la participation à la vie culturelle > **acteurs culturels**

> Enjeu de consolidation du lien social et de maîtrise de la langue pour l'insertion, l'accès à l'emploi, l'accès au droit ou à la vie sociale > **acteurs sociaux**

> Enjeu éducatif dans l'apprentissage de la langue, la lutte contre le décrochage scolaire et la promotion de l'égalité des chances > **acteurs éducatifs**

En outre, la coopération répond à l'exigence de penser **son action à l'échelle du territoire**. Lorsque des professionnels ont un territoire en commun, ils ont intérêt à partager leurs diagnostics, à exprimer leurs besoins, à se nourrir des regards des autres et à **aller chercher chez le partenaire les compétences spécifiques** dont ils auront besoin pour construire des projets complexes et multidimensionnelles qui répondront aux besoins des participants et aux enjeux du territoire.

LES LANGAGES PROFESSIONNELS

Monter un projet commun autour de la langue française suppose de partager une langue commune. Il s'agit ainsi de savoir **abandonner sa langue technique**, qu'elle soit langue de l'action culturelle, des politiques publiques ou encore du champ éducatif. Chaque champ professionnel a son « jargon », son vocabulaire professionnel, qui peut être excluant pour le partenaire non-initié.

« La langue étant une question complexe et contradictoire, elle doit être abordée de manière contradictoire. »

La Boutique d'écriture rassemble des écrivains et des acteurs de l'éducation populaire. Dans le cadre du projet Caravane des dix mots en Languedoc-Roussillon, la *Boutique d'Écriture* a travaillé autour d'album-comptines en s'appuyant sur des ateliers chants parents enfants et l'intervention d'une musicienne. Ils ont mis en place des ateliers de traduction, la résidence d'une autrice-illustratrice et des ateliers d'illustration. Ce projet a fédéré des structures très différentes à Montpellier : une maison d'édition, un jeune label de production de disque, la Boutique d'écriture comme structure d'éducation populaire, une illustratrice.

[Voir la vidéo du projet « Un bout du monde »](#)

Line Colson, la Boutique d'écriture

LE RESPECT DES DROITS CULTURELS : RECONNAÎTRE LE DROIT DE CHACUN DE PARTICIPER À LA VIE CULTURELLE

1. **La culture revêt une force légitimante.** Si la culture peut être un facteur d'exclusion, c'est parce que la maîtrise de certains codes culturels permet d'accéder à une certaine légitimité. Il est important d'en avoir conscience pour reconnaître toutes les cultures qui sont dites minoritaires. Alors que l'on sait qu'il y a un besoin de reconnaissance des patrimoines culturels et linguistiques minoritaires, il y a un enjeu d'élargissement du champ de la culture légitime en dépit des hiérarchies tenaces qui rassurent parfois et sont ancrées profondément dans nos représentations.

L'accès à la pratique artistique et le recours aux projets participatifs favorisent la participation de personnes non artistes à la vie culturelle, la reconnaissance des patrimoines de chacun et la logique de co-construction.

2. Il faut veiller à **ne pas assigner les participants à un aspect de leurs identités** en renvoyant par exemple une personne à ses origines étrangères, sa situation judiciaire ou son milieu social. Les identités sont multiples et mouvantes et chacun est en droit de choisir ce qu'il souhaite communiquer à autrui et partager avec les autres, le professionnel peut inviter, proposer, mais ne doit jamais forcer la parole.

3. Pour des raisons historiques et politiques, il reste sensible en France de travailler sur la diversité linguistique. Or, on ne peut construire une société inclusive en favorisant la maîtrise d'une langue commune par tous **sans reconnaître dans le même temps les langues du territoire**. Il s'agit ainsi de valoriser le plurilinguisme et la diversité linguistique des pratiques langagières variées, des langues régionales et des langues étrangères.

Paroles de participants à la journée :

« On est isolé sur son territoire ou dans sa structure, c'est motivant de constater que beaucoup d'autres personnes se mobilisent pour faire vivre des projets malgré les difficultés vécues par le contexte et la difficulté de monter des partenariats. »

ZOOM SUR LA CARAVANE DES DIX MOTS OCCITANIE

Depuis 10 ans, le **Centre de création du 19** porte les activités de la Caravane des dix mots en Languedoc Roussillon. En 2017, elle a étendu son action à l'ensemble de la région Occitanie. A travers des ateliers artistiques organisés par des médiathèques ou en partenariat avec des structures d'accompagnement des publics, la Caravane des dix mots Occitanie donne accès à tous à la culture. En plus de l'approche artistique, le maillage du territoire, la question des partenariats et la mutualisation des modes de sensibilisation et de médiation auprès des publics se trouvent au cœur du projet du Centre de création du 19.

Consulter le site de la Caravane des dix mots Occitanie [ici](#)

COMMENT TRAVAILLER ENSEMBLE ?

CONDITIONS - quelles sont les conditions pour que ça marche ?

> Partager une analyse du contexte et des besoins :

il est nécessaire de prendre le temps d'établir un bon diagnostic et d'analyser le contexte.

Partager le diagnostic revient à penser le partenariat dès le début du projet, pour définir les besoins ensemble et ainsi se mettre d'accord sur des **objectifs communs**.

Il s'agit aussi de mesurer dès le début du projet **les capacités d'investissement** des différentes parties prenantes notamment en termes de moyens techniques, humains et financiers.

> Prendre le temps : chose rare et précieuse, le temps est un élément clé du montage de partenariat :

- **avoir du temps** : même si le travail en coopération portera ses fruits à long terme, la mise en place des partenariats, les discussions pour se connaître et définir des modalités de travail en commun peuvent prendre du temps.

- **bien concevoir le temps** : le temps varie, le temps bénévole n'est pas le temps salarié et le temps institutionnel n'est pas le temps associatif. Il est indispensable de bien comprendre les rythmes et les calendriers de ses différents partenaires : partenaires financiers, opérationnels, publics.

> Construire des relations de confiance : à la fois condition et résultat du partenariat, la confiance est l'élément humain qui se trouve au cœur du travail du partenariat.

- **Reconnaissance réciproque** entre professionnels

- **Confiance dans les capacités** des participants au projet.

On observe, de manière spécifique, dans les projets d'action culturelle pour la maîtrise de la langue, un décalage de perceptions entre les travailleurs sociaux et / ou éducatifs et les artistes qui sont souvent plus confiants dans les capacités des participants.

> Savoir être flexible : travailler avec les autres n'est possible que si l'on accepte les spécificités de l'autre : ses contraintes, sa méthodologie, sa culture professionnelle, son rythme, etc. Il s'agit également d'accepter que l'on n'interprète pas les choses de la même façon.

> Avoir envie : aller chercher des partenaires suppose également de pouvoir les convaincre et de transmettre sa motivation. Un projet en partenariat repose souvent sur **un coordinateur, son énergie sera le carburant** dans le moteur qui fera vivre le projet pour le partage des informations, le pilotage, etc.

> Trouver l'équilibre entre flexibilité, dialogue, concessions : il faut savoir intégrer les besoins et les cultures des partenaires tout en sachant trouver un équilibre entre l'ouverture aux partenariats et la cohérence du projet.

PUBLICS, HABITANTS, PARTICIPANTS OU PARTENAIRES ?

Certains appels à projet, certaines politiques publiques invitent les porteurs de projets à travailler avec les femmes ou avec les jeunes, en milieu rural ou en zone d'éducation prioritaire, dans les hôpitaux ou dans les centres de détention. S'il est très important d'inclure les personnes concernées par ces dispositifs dans les projets, il est aussi indispensable de **ne pas céder à la segmentation des publics**, là où la culture doit favoriser le dialogue et la cohésion sociale.

Il faut sans cesse se questionner sur le sens que l'on met derrière des termes tels que « publics empêchés » ou « publics éloignés de la culture » qui peuvent être choquants pour les professionnels qui n'utilisent pas ces catégories propres à l'action culturelle. Cette distinction peut malheureusement être contre-productive et aboutir à la dévalorisation des projets qui ne s'adresseraient qu'à un public en difficultés, parfois considéré comme moins exigeant parce qu'en détresse.

La démarche territoriale permet d'éviter cet écueil en favorisant l'ancrage sur le territoire et donc en s'adressant à tous les habitants d'un territoire.

Dans un atelier, les personnes qui participent sont à la fois des **participants** et des **partenaires**. Leur implication dans la gouvernance facilitera leur appropriation du projet et leur investissement conditionnera sa réussite.

Si le terme de « public » suppose des traits communs qui justifient qu'on rassemble les participants au sein d'un groupe, le terme de « personne » permet de mettre en valeur la singularité de chacun des participants à un atelier et le fait que chacun est dépositaire d'une identité complexe, mouvante, d'une mémoire, d'un imaginaire qui lui est propre.

RECOMMANDATIONS – outils et leviers

> **Formaliser le projet** : il est important de poser sur le papier les étapes et les formes du projet, non seulement pour aller chercher des financements et communiquer sur le projet mais aussi pour se mettre d'accord sur un cadre partagé. Objectifs :

- **Expliciter l'intention du projet**, les objectifs communs
- **Etre une balise** : le document écrit sera un élément de référence pour s'assurer que l'on respecte l'esprit du projet, que l'on ne dérive pas loin des enjeux que l'on avait pointé dans le diagnostic
- **Etre une base pour l'évaluation**, selon les indicateurs et les objectifs définis collectivement
- **Etre une base pour la communication commune**, se mettre d'accord sur les mots utilisés pour définir les étapes, les actions, les objectifs.
- **Faciliter la recherche de financements** (appels à projet, dossier de subventions, etc)

Bien entendu, la formalisation du projet et du partenariat (convention, contrat de partenariat) n'exclue pas les évolutions et les retouches faites pour adapter le projet à la situation ou en fonction de nouvelles observations.

> **Penser le partenariat de manière élargie** : chaque partie prenante est un partenaire du projet qui peut participer à la réflexion, au montage et à la gouvernance du projet. L'artiste intervenant est un partenaire, le « public » ou les participants sont des partenaires, le financeur est un partenaire.

ATTENTION > On peut parfois, en veillant à proposer des activités attractives pour les participants, et en ouvrant la possibilité de quitter le projet facilement, glisser dans un **rapport de consommation** alors que l'on souhaite favoriser une construction collective. Inclure chaque partie prenante dans la gouvernance du projet et l'explicitation des intentions du projet collectif permettent cependant d'éviter ce type d'écueil.

> **Partager des outils** : communication, coordination, groupe d'analyse de pratiques. Pour assurer cette confiance indispensable au bon déroulé d'un projet en partenariat, il faut partager les informations, le suivi des projets et donc mettre en place des outils de travail communs qui peuvent être de plusieurs natures :

- **outils de coordination** : planning, documents partagés en ligne auxquels chacun peut

collaborer, réunions régulières, une personne en charge de la coordination qui soit l'interface entre les parties prenantes

- **outils de communication** : site internet, liste de discussion par courriel, etc.

Il est important de se mettre d'accord sur la **méthodologie, les modes de coordination et de gouvernance** (qui tranche les décisions, fréquence des réunions de coordination, etc.) avant la mise en œuvre du projet.

> **Prendre le temps de penser le projet** : les projets qui mobilisent de nombreux partenaires prennent beaucoup de temps : le temps de se connaître, le temps de construire le projet. Il faut donc intégrer ce temps de coordination dans le calendrier.

Les projets en partenariat gagneront à s'inscrire sur le long terme pour bénéficier du travail réalisé sur plusieurs années de construction de réseaux communs, de communication ou encore de tissage des relations de confiance entre partenaires.

> **Prendre le temps de se rencontrer** : il est nécessaire d'avoir des espaces de rencontre et d'échanges :

- En amont du projet : se connaître, comprendre les objectifs des uns et des autres, partir des besoins de chacun
- Pendant le projet : désamorcer les éventuels malentendus, partager des moments conviviaux.
- En fin de projet : procéder à une évaluation, savoir écouter les ressentis de chaque partie.

> **Mobiliser les compétences des uns et des autres** : le diagnostic consiste notamment à analyser les moyens à disposition et les compétences des différentes équipes engagées dans le projet pour faire appel de manière pertinente aux uns et aux autres.

Il est important également de **respecter le rôle du coordinateur** dont la tâche de mobiliser les parties prenantes, de compiler les informations et d'animer le réseau de partenaires peut être difficile et très prenante.

> **Valoriser le projet** : la communication n'est pas un gros mot, il ne faut pas avoir peur de faire connaître le projet, de valoriser les différents partenaires, d'inviter les partenaires institutionnels aux restitutions ou de valoriser le travail réalisé.

> **Formaliser les temps de bilan et d'évaluation des projets** : même si l'évaluation peut rester conviviale, il est indispensable de prévoir et de provoquer une évaluation du projet afin d'écouter les ressentis de chacun pour améliorer le format et les modalités de travail en partenariat.

POINTS DE VIGILANCE : quelles sont les difficultés à apprivoiser ?

> **Cadres contraignants induits par les financements :** comment répondre aux besoins du terrain et correspondre aux lignes des financements, qu'ils soient privés ou publics ?

Les politiques publiques, les appels à projets ou le recours aux financements privés sont des leviers pour obtenir des fonds mais peuvent aussi imposer des cadres contraignants en ce qui concerne :

- les calendriers : calendriers civil ou scolaire des soutiens financiers, calendriers institutionnel et politique
- les formes de partenariat
- les types de publics
- les objectifs du projet, en fonction des « lignes directrices »
- des modes d'évaluation spécifiques avec des indicateurs de résultats

Parfois, ces contraintes participent à segmenter les publics (publics empêchés, jeunesse, personnes en situation d'illettrisme, zones rurales, etc.) là où l'ouverture à des publics larges permettrait la mixité nécessaire aux dynamiques de lutte contre les fractures sociales et culturelles.

> **Le temps des financements :** on conseille de diversifier les sources de financements pour ne pas être dépendant d'un seul partenaire financier.

> **Le manque de moyens :** il est nécessaire de recalibrer le projet lorsque les moyens mobilisés ne sont pas suffisants pour mettre en place toutes les actions prévues ou pour valoriser le travail réalisé.

> En France, la **compétence culturelle n'est pas reconnue comme une compétence de base de la maîtrise des langues**, comme recommandé par le Cadre européen commun de référence pour les langues. Il est ainsi plus difficile pour les

acteurs culturels de travailler avec le secteur de la formation ou avec les personnes allophones. En effet, les objectifs de l'apprentissage linguistique sont souvent réduits à la fonctionnalité de la langue (communication, démarches administratives pour les primo-arrivants, etc.).

> **Le désir de coopération :** tous les acteurs concernés par la maîtrise de la langue ne sont pas ouverts et ne recherchent pas le partenariat. Il faut apprendre à convaincre et, pour cela, s'équiper d'arguments et d'outils pour faire comprendre la valeur ajoutée de l'action culturelle dans les démarches d'acquisition de compétences linguistiques ou de compétences de base (voir la vidéo de sensibilisation sur l'action artistique pour la maîtrise de la langue, visible [ici](#)). Certaines structures ont peur de la liberté et de l'absence de cadre que suppose la création artistique, contrairement au « prêt à écrire ». Il y a une part d'incertitude sur le rendu, sur le processus et sur le travail réalisé. Enfin, on remarque parfois un manque de confiance envers les participants et envers l'artiste : on veut savoir exactement comment ça va se passer, on a peur que les apprenants se retrouvent en situation de difficultés, etc.

> **Les modalités d'évaluation du projet et du travail en partenariat.** Les partenaires se trouvent souvent piégés par le manque de temps, pris par la dynamique collective, et il est difficile de définir les indicateurs d'évaluation. Une évaluation qualitative, bien exploitée, et une écoute attentive des ressentis de chacun permettent cependant de dresser un bilan souvent constructif des actions réalisées.

Action de valorisation des apprentissages de la langue française par l'animation d'atelier d'écriture: comment réunir des structures qui viennent d'horizons différents ?

« L'objectif doit être commun à tous. Même si les chemins peuvent être différents selon les façons de travailler, garder un objectif commun permet la coopération. Il est également nécessaire d'être flexible, que chaque partenaire découvre et rencontre « l'autre » (l'autre monde, l'autre association, l'autre institutionnel...).

Au début, on a réalisé le diagnostic et un schéma d'acteurs pour poser sur le papier tous les acteurs qui pourraient être pertinents pour le projet. On a listé tous les acteurs gravitant autour du projet dans le territoire concerné : compagnies de théâtre, formateurs, financeurs, associations... On a fait une cartographie des partenaires pour comprendre quelles étaient les synergies existantes.

Même si un cadre est posé, chaque structure agit de façon autonome en fonction de ses moyens qui peuvent être très disparates d'une structure à une autre. Il est aussi important d'être sur le terrain, d'observer comment les structures agissent et interagissent. De comprendre comment elles se saisissent du Pied à l'Encrier. Le rôle de coordination est primordial. »

Lien du site : <http://piedalencrier.ucrm.fr/>

Chloé Maurage, *Le Pied à l'Encrier*

LA PLACE DE L'ARTISTE

L'artiste est un partenaire indispensable du dispositif d'action culturelle, mais quel est son rôle ? A quel moment intervient-il dans le processus du montage de projet ?

L'artiste est un partenaire, il n'est pas un prestataire ou un intervenant artistique. Un artiste engagé dans un projet d'action culturelle mène un travail de préparation, avec par exemple une rencontre avec la structure qui accueillera l'intervention ou l'atelier artistique.

L'artiste mène son travail en tension entre sa création, la création collective et la transmission, chaque élément venant nourrir les autres, les enrichir. Tout artiste-créateur ne sera pas pour autant un bon « transmetteur » dans la mesure où cette démarche suppose des compétences particulières : savoir prendre le temps de transmettre sa démarche artistique et de savoir être attentif pour accompagner autrui dans la création.

L'artiste est ici passeur. Il se distingue du médiateur qui est contraint par des objectifs opérationnels : il n'a pas de bilan à faire pour les financeurs à la fin de l'atelier et ne doit rendre des comptes qu'aux participants qui lui accordent de la confiance et de la sincérité. Il doit les accompagner dans la préparation d'une production dont ils pourront être fiers.

Pour la **Caravane des dix mots** par exemple, l'artiste-passeur donne des outils pour faciliter et déclencher l'expression. **L'accès à des outils d'expression dans tous types de disciplines artistiques et l'appréhension de ces outils permettent de :**

- déplacer le rapport à la langue française de l'écrit et l'expression orale vers une grande variété de disciplines artistiques (expression corporelle, arts plastiques, théâtre, cirque, etc)
- interroger les imaginaires individuels et collectifs et sortir des usages quotidiens de la langue, oser jouer avec les mots, se les approprier et prendre du plaisir à explorer les nuances et les subtilités de la langue, sans peur de l'erreur, de l'incorrect, sans jugement.
- donner confiance aux personnes participantes par des mécanismes de création collective ou de présentations publiques dans un environnement de bienveillance sociale.
- permettre aux participants parlant plusieurs langues d'imaginer les correspondances, de jouer sur l'espace existant entre les langues

L'artiste opère une médiation entre le participant et le professionnel. Il se positionne en dehors du champ des rapports traditionnels enseignant/élève ou travailleur social/bénéficiaire. La participation aux ateliers artistiques permet de faire bouger les postures sociales et de changer le regard porté sur les autres et par les autres.

La démarche dans un atelier d'écriture

1. **La contrainte féconde** : il faut trouver un point de départ commun, faire diversion pour évacuer le problème de la page blanche
2. **Moi et ma page blanche** : on a tout d'abord besoin de se retrouver avec soi-même : le meilleur texte est celui qui n'aurait pas pu être écrit par quelqu'un d'autre
3. **Moi, ma page et le groupe** : on assume de partager cette parole, cette expression personnelle, avec les autres
4. **Restitution** : tout est fait pour valoriser cette parole et la création réalisée. On met les participants à l'atelier dans de bonnes conditions, qui valorisent leur travail : une vraie scène avec l'accompagnement de techniciens, une vraie salle d'exposition, etc.

Medhi Krüger, artiste

L'artiste fait le lien entre l'être intime et l'être social. Il amène la personne de la création individuelle à la scène sociale, de l'écrit intime à la scène. Il s'agit ici d'affronter la prise de risque de ceux qui se livrent à cette création.

L'artiste doit mettre en confiance et créer un espace de plaisir, de jeu au sein de l'atelier.

L'artiste n'est pas celui qui sait, mais celui qui interroge. Artiste-chercheur, artiste-passeur, artiste-médiateur. Il s'agit ainsi de désacraliser l'acte de création et de rompre avec l'image romantique de l'artiste pour l'intégrer comme un des partenaires du projet.

Travailler sur et avec la langue, c'est travailler avec le premier facteur de lien social, mais aussi avec ce qui nous construit intimement.

Le partenariat peut être conçu – et il est conçu ici – de manière très large. L'artiste est partenaire, les participants sont partenaires, les institutions et les financeurs qui soutiennent le projet sont partenaires. On observe pourtant une distance entre les porteurs de projets et leurs financeurs (manque de moyens, décalage de calendriers, objectifs contraignants, publics très spécifiques, manque de temps pour le bilan et l'évaluation) alors comment faire en sorte que les institutions aussi soient effectivement des partenaires, que l'on partage le même diagnostic, que l'on dialogue davantage ?

Les politiques publiques ne peuvent se mener qu'en tension. Une tension comme un fil tendu entre deux pôles : entre l'affirmation d'une langue commune et la reconnaissance de la diversité des patrimoines culturels ; entre le fait de s'adapter aux besoins spécifiques de certains groupes de personnes et le fait de proposer un projet fédérateur au niveau social et politique.

On dégage de ces travaux et de ces échanges que les conditions de la coopération sont les suivantes :

- **Un territoire commun** : le prisme territorial l'emporte sur le prisme sectoriel.
- **La confiance** : la confiance dans ses partenaires et dans les compétences des personnes participantes au projet.
- **Le temps** : prendre le temps de se connaître, de se parler, de construire ensemble, de rééquilibrer, re-travailler, d'analyser ensemble.
- **Un engagement politique clair des différents partenaires**

Boîte à outils

- [Marie-Christine Bordeaux dans les actes de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme en 2006](#)

- [Film de sensibilisation « l'action artistique pour la maîtrise de la langue »](#)

3 minutes, réalisation Entre les mailles, production La Caravane des dix mots

- [Film documentaire « Un bout du monde »](#)

13 minutes 17, réalisation Aletheia Audiovisuel, production La Caravane des dix mots

Dans le quartier Figuerolles à Montpellier, des parents fredonnent des berceuses qui leur reviennent en mémoire. Les souvenirs, les mots et la musique relient ces familles et leur font partager une douce parenthèse. C'est l'histoire de La Mare aux têtards, une co-édition (livre et cd) imaginée par la Boutique d'Écriture, avec le Centre de création du 19 porteuse de la Caravane des dix mots en Languedoc Roussillon.

Remerciements à tous les participants et aux intervenants de la journée professionnelle :

Alice Gradel, Conseillère livre et lecture, DRAC Haut-de-France

Line Colson, Directrice de la Boutique d'Écriture (Montpellier)

Nathalie Strelkoff, Coordinatrice pédagogique de l'association Parole expression (Toulouse)

Nadine Bruno, responsable de bibliothèque de quartier des Minimes (Ville de Toulouse)

Marie-Noël Esnault, Directrice du Centre de création du 19, structure porteuse de la Caravane des dix mots en Occitanie

Mehdi Krüger, slameur, artiste associé au projet de la Caravane des dix mots en Auvergne-Rhône-Alpes, porté par l'association Filigrane

Chloé Maurage, Chargée de mission Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme - Développement Social Local, UCRM, projet Le pied à l'encrier

Thierry Auzer, président de la Caravane des dix mots

Michel Kneubühler, chargé d'enseignements à l'Université Lumière - Lyon 2

Caravane des dix mots

17 rue Saint Eusèbe - 69 003 Lyon - France

international@caravanesdixmots.com

(+33) 04 78 54 30 02

> caravane-onesime.com

> caravanesdixmots.com

> webtv.caravanesdixmots.com

Twitter : @Caravane10mots

Facebook : Caravane des dix mots